

pour pouvoir avancer, il y en avait qui s'entortillaient les pieds avec quelques chiffons; d'autres marchaient pieds nus. Dans tous les ateliers, les retardataires ont été fort nombreux, mais ils ont été naturellement exemptés de l'amende.

Les accidents ont été nombreux. Au Fontenoy, la femme François Quartier, de son nom Blondine Host, âgée de 48 ans, habitant la cour d'Hal-luin, conduisait sa fille au travail: en tombant, elle s'est fait une fracture au bras gauche qui a nécessité son transport à l'hôpital.

Un garçon de l'épicerie centrale, Huré Pavie, revenait de la gare, il s'est demis le poignet d'une manière assez sérieuse pour désirer retourner à Arras, d'où il venait.

Au Pile, on nous signale une femme qui se serait cassé les reins; une jeune enfant qu'elle portait a eu la jambe fracturée.

Au pont Duriez, une autre femme aurait glissé dans le canal d'où elle aurait été retirée sans vie.

Route de Tourcoing, plusieurs personnes ont été portées chez M. Morel pour y recevoir des soins: on nous parle de quatre ou cinq cas assez graves.

Un autre accident dont une femme encore aurait été la victime, se serait produit, mais nous manquons de détails.

Sur la place Notre-Dame, un ouvrier s'est démonté l'épaule et une jambe. On nous dit que près de la Mairie une femme a été grièvement blessée.

D'autres accidents nous sont rapportés d'une façon trop vague pour que nous puissions en faire mention.

Nous y reviendrons demain, s'il y a lieu.

Un petit garçon de 5 ans, nommé Henri Nonck, venant de Toufflers, est perdu depuis hier à 5 heures de l'après-midi; il est vêtu d'une veste rouge noire, d'un pantalon à lignes, roux et bleu, d'un chapeau à plumes, les yeux bleus. Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur cet enfant, sont priées de les transmettre à M. le commissaire central.

Hier soir, chez M. Ginions, restaurateur, deux inconnus que l'on croit Lillois, se sont fait servir un souper des plus copieux, puis sont partis sans songer à solder l'addition.

Plainte a été portée, mais va-t'en voir s'ils viennent, Jean!

Oscar Vervaeke a été expulsé à la suite d'une condamnation pour vol, mais il prétend qu'il ne peut exercer en Belgique son métier de coiffeur d'une façon assez lucrative et il est revenu à Roubaix chercher du travail. Malheureusement il a été reconnu par un agent et arrêté quelques heures après avoir franchi la frontière.

Il y a quelque temps nous avons entrepris nos lecteurs d'un vol commis rue de Tourcoing. Les auteurs, que l'on connaissait, mais qui n'avaient pu être retrouvés, s'étaient réfugiés au Mont-a-Leux.

Depuis cette époque, ils avaient été adroitement filés et l'on attendait leur retour à Roubaix.

Hier matin, Alphonse Dulaurier et Charles Dewerte étaient pinçés au saut du lit, et, malgré leur vif désir de quitter notre ville, assignés au poste en attendant leur comparution devant le magistrat de Lille.

Ces deux individus font, sans aucun doute, partie de la bande qui s'abat

chaque hiver sur notre ville et qui se voit décimer peu à peu.

Joué matin, une vieille demoiselle, Mlle X..., habitant la rue Bernard, s'est jetée dans le puits de sa cour. Les voisins, prévenus par sa sœur, qui habitait avec elle, accoururent aussitôt à son secours: on fixa un seau à la corde du puits et on le descendit; Mlle X... s'y cramponna, mais la corde trop faible se cassa deux fois et deux fois la malheureuse retomba. Quand on put enfin la retirer à l'aide d'une échelle, elle avait cessé de vivre.

Mlle X..., qui appartenait à une très-honorable famille, avait toujours eu une vie exemplaire; elle jouissait de l'estime et du respect de tous; elle a été victime d'un accès de fièvre violente que rien n'avait pu faire prévoir.

Nous voyons circuler à travers un grand nombre de journaux un fait divers tout à fait surprenant. On fait remarquer que l'année 1875 commença et finira un vendredi, et on ajoute que c'est là un phénomène particulier qui ne se reproduit que tous les cinquante ans environ. Il suffit d'une minute de réflexion pour se convaincre de l'absurdité de cette assertion. Aux personnes qui voudraient éviter un calcul, nous conseillons tout simplement de rechercher un vieux calendrier de 1869: elles verront que cette année a commencé et fini un vendredi.

Sachant qu'un certain nombre de nos lecteurs, répondant à l'appel que nous leur avons fait, le 11 juin dernier, ont bien voulu coopérer à la reconstruction en prenant des billets à la loterie organisée en faveur de cette œuvre, nous nous empressons de publier la liste des numéros gagnants, avec l'indication des lots échus à chacun d'eux:

- 4210 Un joli petit cheval des Pyrénées.
- 4645 Un service complet en verre de Baurat.
- 3792 Un ouvrage de littérature (don de Mgr. Bataille.)
- 4241 Une montre à remontoir.
- 3591 Une magnifique tapisserie (ouvrage de Madame la marquise de Lamoignon.)
- 2636 La photographie du Christ de Saint-Michel offerte par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus.

Adresser les réclamations à M. l'abbé Tilly, curé de Selincourt-Sainte-Larme, par Hornoy, (Somme).

Nous avons à signaler deux accidents sur la ligne du Nord.

Le premier a eu lieu jeudi à sept heures et quart à la station de Carvin. C'est un garçon de recette de M. Carlier, banquier à Carvin, qui en a été la victime. Pressé de traverser la voie, il attendait le départ d'un train de marchandises stationnant en gare. Dès que le dernier wagon fut passé devant lui, il s'élança pour traverser les lignes ferrées. Mais au même instant survint sur l'autre l'express de Lille à Paris qu'il n'avait pas aperçu, à cause d'un train de marchandises, et le malheureux, atteint par la locomotive, fut lancé dix mètres en avant et tua sur le coup.

Il était âgé d'une quarantaine d'années et célibataire.

Un second accident, attribuable à la gelée, n'a pas eu les conséquences graves qu'il aurait pu entraîner. Il s'agit d'un train de voyageurs d'Busigny, Cambrai, Valenciennes à Bouai, qui patina sur les rails, non loin de Dechy a été tamponné, vers dix heures du soir, par un train de marchandises allant de

era des paquets de laines et de racines. Qu'il parvienne à façonner quelques fagots, il les roulera vers la mer, puis les attachera tous ensemble au moyen de cordes et de ficelles qu'il se propose de fabriquer avec des filaments. Cet appareil grossier le soutiendra comme une bouée; à tous risques, ensuite, dès qu'il apercevra un navire, il se lancera sur les eaux.

A l'œuvre donc! Je repassais, sur des rochers durs, des pierres et des fragments de coquillages; je visais à me faire un hachot, une scie et un fort poinçon. Sans y parvenir, je vins à bout d'avoir quelques outils grossiers, très-solide ment emmanchés, grâce à mes cordelettes. Les matelots font usage de corde pour toutes choses: je fis comme eux. A défaut de clous et de colle, j'avais mes ficelles; je fais, goudiais et amarrais bâtons et pierres. J'eus une massue, je me fis un arc et une fronde, et le temps ne me manqua point pour perfectionner mon petit arsenal; car, de quinze ou vingt jours, je ne vis de bâtiments qu'aux confins de l'horizon.

J'avais eu soin d'explorer mes alentours. J'y trouvai tout un petit bois d'orangers et de citronniers, ainsi que des racines farineuses que j'écrasais et dont je saupoudrais mes produits marins. Je ne manquais pas de sel. Je pris des crabes, des homards, et même des poissons, que je fis sécher au soleil après les avoir salés, et que je mangeais avec de la farine arrosée de jus de citron.

Somain à Douai. Plusieurs wagons ont été partiellement brisés, et des bagages fort endommagés, mais aucun des voyageurs n'a reçu de blessures sérieuses, et le mal se borne à quelques contusions.

Mardi, à une heure du soir, un accrochage de la compagnie du chemin de fer de Lille à Ithune, a été tué.

Cet accident a été occasionné par un wagon de perçonnages chargés; elles dépassaient les rayons, laissant à peine l'espace nécessaire à la manœuvre. L'homme a été pris entre les perches et le machinisme. La mort a été instantanée. C'est un jeune homme, Constant Ducroquet, âgé de 29 ans, d'Auchy-la-Bassée.

Amour, tuverdis Troie!... — Nous pouvons ajouter aujourd'hui: et la dame A. L..., de Marq-en-Barœul. Cette excellente femme voulait se marier, et savez-vous comment elle s'y prit pour arriver à ses fins? Vous ne le devineriez jamais et nous aimons mieux faire connaître sa recette, qui vaut bien celle de telle ou telle Agence Matrimoniale.

Elle voulait se faire le cadeau d'un mari pour ses étrennes, et elle commença par prendre un ouvrier de Croix, Léon Duhem, un carreleur...

La malheureuse voulait-elle donc se faire battre le cuir!... Attendez, ce n'est pas cela, mais elle voulait en faire d'abord le directeur de son établissement de corroirie, et plus tard son seigneur et maître pardevant M. le curé et M. le maire; oh! mais oui, en tout bien, tout honneur. Malheureusement, elle alla trop vite en besogne. Elle fit les premiers dérangements pour ouvrir son atelier, et tout alla bien quelque temps. Mais bientôt, Léon Duhem, placé entre ses cuirs et sa fiancée, s'ennuya terriblement, auprès de celle-ci, du moins; puis bientôt il la quitta comme... un vieux cuir, et la situation devint intolérable pour la pauvre dame. Il lui fallut donc songer à la séparation, hélas! avant d'avoir été unie à son préféré.

Elle finit donc par où elle aurait dû commencer. Elle s'informa de ce qu'était au juste Léon Duhem. Comme le joli village de Croix n'est pas en Nouvelle-Calédonie, elle apprit bien vite, mais à son grand désespoir, qu'il était depuis longtemps marié! Que pouvait faire la pauvre dame, sinon de pleurer, et elle n'y faillit pas, je vous assure à cet écoulement de ses espérances. Les choses en seraient sans doute restées là, si le séducteur n'avait poussé l'audace jusqu'à faire enlever en plein jour, de la maison de sa ci-devant future, toutes les marchandises qu'elle y avait fait venir, et à ouvrir, l'ingénu, porte à porte, une boutique rivale.

Cette fois, tout était bien rompu. La trop crédule madame L... porta plainte; et voilà comment son rêve de mariage va finir à la chambre correctionnelle un de ces jours. (Mémorial.)

Le premier conseil de guerre, dans sa séance du 30 décembre, a rendu les jugements suivants:

Pierre Harcour, canonnier au 27<sup>e</sup> d'artillerie, deux mois d'emprisonnement, pour rébellion envers la force armée.

Auguste Caron, soldat au 45<sup>e</sup> de ligne, étant en permission à Boulogne-sur-Mer, a cru pouvoir outrager par paroles et gestes un sous-officier du 8<sup>e</sup> de ligne. Il fera pour ce fait un an d'emprisonnement.

Auguste Ruffin, maréchal des logis

J'avais pris ou abattu divers oiseaux quelques lapins et plusieurs gros lézards, dont la chair blanche est fort estimée aux colonies; mais, malgré le sel, les ardeurs du soleil, la farine et les divers ingrédients dont j'essayai, je ne pus jamais mordre sans dégoût dans ces viandes crues. J'en suspendis des tranches minces et bien saupoudrées de fines ficelles attachées aux arbres; ce qui fut épargné par les insectes et les oiseaux de proie se raccornit, sans s'être pourri; et pourtant une répugnance invincible s'emparait de moi dès que j'essayais d'y goûter. On ne se doute pas de ce que c'est d'être privé de feu.

J'avais ouï dire qu'en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois; je les échauffai sans obtenir de résultat. J'essayai enfin par le frottement rapide d'une de mes cordes de fils. J'avais amassé au pied de l'arbre tout ce qui m'avait semblé le plus aisément combustible, après quoi je frottai longtemps et de toutes mes forces.

Je crois voir un peu de fumée, je redouble de vitesse: je m'acharne, malgré mon excessive fatigue. Tout à coup la corde, usée, se rompt, je tombe à la renverse, et ne puis plus me relever.

J'avais abusé de ma puissance de volonté; bras et jambes refusaient de m'obéir. Ma tête était lourde comme une masse de plomb, mon cœur battait à se rompre, je n'y voyais plus et frissonnais. La courbature me donnait la fièvre. Quand vint le soir, je voulus me traîner en rampant jusqu'à l'excavation

vaguemestre, en fuite, a reçu à la poste de Douai 305 fr. 95 c., représentant la valeur de 53 mandats, appartenant à 53 militaires du même régiment, et deux lettres chargées, l'une d'un billet de cinq francs et l'autre d'un billet de vingt francs, à l'adresse de deux autres militaires. Ce sous-officier est parti le même jour sans payer les mandats et sans remettre les lettres chargées aux destinataires.

En sa qualité de vaguemestre, Ruffin étant comptable en valeurs, le Conseil le condamne, par contumace, à la peine de vingt ans de travaux forcés, la dégradation militaire et vingt ans de surveillance de la haute police.

### CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille MORIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur VICTOR-GAETAN MORIN, vérificateur des poids et mesures à Roubaix, décédé à Roubaix, le 1<sup>er</sup> janvier 1875, à l'âge de 53 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et au service solennels qui auront lieu le dimanche 3 janvier 1875, à 3 heures 1/4, en l'église Notre-Dame — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Redoute 10.

Les amis et connaissances de la famille MOULIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JEAN-BAPTISTE MOULIN, veuf de Dame JUSTINE ISABELLE ROSE, décédé à Roubaix, le 1<sup>er</sup> janvier 1875, dans sa 72<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le dimanche 3 janvier 1875, à 8 heures, aux vigiles le même jour à 4 heures, et aux convoi et service solennels le même jour à 10 heures, en l'église Notre-Dame — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Redoute, 7.

LETTRES MORTUAIRES D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

### Faits Divers

LA NEIGE EN FRANCE. — Depuis plus de huit jours, la France presque tout entière est couverte de neige.

Il y a huit jours qu'on est sans nouvelles d'Espagne; douze courriers manquent, car les neiges amoncelées dans les montagnes ont interrompu toutes les communications.

Dans le Midi, les lignes de chemins de fer ont eu beaucoup à souffrir de la neige; les trains ne circulent qu'avec la plus grande difficulté, en chassant devant eux la neige amoncelée sur la voie. Le vent a aussi renversé un grand nombre de poteaux télégraphiques.

En Auvergne, les paysans ne vont qu'à grand-peine d'un village à l'autre.

Tout près du Puy-de-Dôme, avant hier, deux charretiers ont été arrêtés par la neige, et on les a trouvés, hier matin, morts de froid.

Sur les routes, la neige a une épaisseur d'au moins 50 centimètres.

Dans le Cantal, on a vu dans certains endroits plus d'un mètre de neige.

Dans l'Ain, des quantités considérables de neige sont tombées sur les montagnes du haut Bugy.

Dans la Haute-Saône, plusieurs personnes qui s'étaient aventurées dans la campagne n'ont pas reparu. Un brigadier de gendarmerie, notamment, aurait été enseveli par une trombe de neige à 6 kilomètres de Vesoul.

Dans le Doubs, les communications sont absolument interrompues.

Les vastes plaines de la Normandie ont en ce moment l'aspect des steppes de la Sibirie.

Partout la neige a une épaisseur d'au moins un mètre.

dont j'avais fait ma demeure. Cet effort m'achève. Je restai privé de connaissance au milieu des herbes, et je ne saurais dire combien de temps dura mon engourdissement.

Mes légers vêtements de coton ayant été mis en lambeaux par les rochers et les rochers, j'étais presque nu. Les nuits sont fraîches et souvent humides. Quand le soleil vint enfin me réchauffer, je m'aperçus avec horreur que j'étais entièrement couvert de fourmis, acharnées sur moi comme sur un cadavre.

Je jetai un cri de détresse et n'entendis pas ma propre voix.

Je m'aperçus ainsi que j'étais sourd. Je voulus me lever, me secouer, aller me rouler dans le torrent; mais l'humidité avait accru les effets de la courbature et de la fièvre, je ne pus qu'à grand-peine me passer les mains sur la figure, en faire tomber les fourmis et mettre les doigts dans mes oreilles, où je sentais une effroyable douleur.

Les ravageuses m'avaient mis en sang; j'étais incapable de bouger; et, m'attendant à périr dans cette effroyable position, je me recommandai à Dieu, en donnant à ma famille un dernier souvenir.

A suivre)

Sur la route de Roubaix à Douai, on a trouvé hier les cadavres d'une vieille mendicant et d'un petit enfant de cinq ans.

Un train a déraillé entre Tergoy et Gisors.

Tous les courriers ne circulent plus qu'en traineau.

Ma Bourgeoisie et dans le Nivernais, de grandes bandes de loups ont fait leur apparition dans la campagne.

A Vassy, tout près d'Avallon, une femme a été tuée par un loup.

Les montagnes des Vosges sont en ce moment très-difficiles à traverser.

Avant-hier soir, trois jeunes gens des environs d'Épinal ont été ensevelis sous la neige, en voulant gagner la ville.

En ce moment le service des courriers ne peut se faire que par traineau.

— Nous lisons dans le journal la Croix: Cette monstruosité, le mariage civil, produit déjà, notamment à Berlin, des effets qui font ouvrir les yeux à tout ce qui reste de conservateurs et de chrétiens. Au mois d'août dernier, le chef du grand consistoire, dans une circulaire adressée aux pasteurs évangéliques, exprimait la crainte que bien des parents n'eussent consenti criminellement à faire accomplir le baptême à leurs enfants. «*Les gens de ce genre ne sont plus prescrits par la loi.*» Ces appréhensions n'ont pas tardé à se réaliser. L'autre jour le pasteur de la paroisse de Saint-Jacques à Berlin, constatait que, dans le mois d'octobre, onze couples seulement sur soixante-trois lui avaient demandé de bénir leur union. Les autres s'étaient contentés du mariage civil. Mais ce qui est plus grave encore, *deux enfants seulement sur cent cinquante nouveaux nés avaient été baptisés à l'église pour y recevoir le baptême.* Si cela dure, Berlin ne comptera plus qu'une génération de païens.

— On envoie de Londres à la Patrie quelques notes sur un pamphlet politique en vers, qui fait beaucoup de bruit là-bas. Il s'agit d'un ouvrage en anglais, et notamment au duc d'Edimbourg, désigné sous le nom de Don Juan, auquel il reproche son égaré et son amour de la spéculation.

La reine Victoria n'est pas égarée non plus; on décrit en vers fort spirituels les libéralités qu'elle prodigue à une foule de petits princes allemands avec l'argent de la nation, l'éternel voyage dont elle fait parade en Angleterre pour se dispenser de paraître à toutes les fêtes et cérémonies, tandis qu'en Ecosse elle va dans des noces de villages danser des reels avec des domestiques et des paysans (historique), et en terminant on lui conseille de renoncer par une abdication aux avantages de la royauté, puisqu'elle n'en veut pas supporter les charges.

Il n'y a guère qu'en Angleterre qu'on puisse se permettre d'attaquer aussi violemment et aussi impunément la famille régnante; mais il faut ajouter que dans ce pays un pamphlet de ce genre n'a pas les conséquences qu'il pourrait avoir ailleurs. On en a tiré cent mille exemplaires, qui ont été enlevés le premier jour, et se vendent à présent trois fois leur valeur, et malgré tout cela, les lecteurs les plus passionnés ne songent pas le moins du monde à une révolution.

— Un double assassinat, qui débute chez son ou ses auteurs une cruauté et une hardiesse inouïes, a été commis lundi, à 11 heures du matin, dans la commune de Nalines.

Les victimes infortunées de ce nouveau meurtre sont les nommés Jean-Baptiste Baurain et son fils Uramer, cordeurs, habitant une maison un peu retirée et située à quelques pas seulement de la route de Couillet.

La femme Baurain était au marché de Charleroi au moment où le crime qui a ravi la vie en même temps à son époux et à son fils a été perpétré au milieu même de sa maison.

Le fils a été frappé le premier, dans un fournil, à quelques mètres de l'habitation principale. Le coup a été porté avec tant de violence et de précision que le malheureux jeune homme n'a pu proférer un cri de détresse; sa mort a été instantanée.

Le tour du père, vieillard de 80 ans, était venu. Il a été surpris dans la maison où il travaillait, et assassiné de même que son fils. Les meurtriers ont ensuite fracturé deux coffres. Tout fait supposer que ce meurtre n'avait d'autre mobile que le vol.

M. le procureur du roi de Charleroi, accompagné de M. Lefèvre, juge d'instruction, et M. le docteur Deplessé, ont fait une descente sur le théâtre du crime.

— Le feu duc de La Rochefoucauld-Liancourt avait, en matière de charité, des traditions de famille fort honorables. Il n'y a pas fallu, le Sport nous fournit quelques détails sur une de ses œuvres les plus touchantes, un établissement qu'il avait fondé pour les enfants convalescents dans son domaine de la Roche-Guyon.

C'est le plus jeune fils du duc, le comte Georges de La Rochefoucauld, cette âme admirable et prématrémont enlevée à ce monde, qui avait pris l'initiative de cette fondation. Chaque mois, il parvenait les hôpitaux de Paris, en attachant une vingtaine d'auteurs affaiblis par la maladie, souffreteux dans leur convalescence, séjournant dans leur naissance tardive et il les accompagnait à la Roche-Guyon où la mort le surprit achevant la construction de bâtiments destinés à étendre son œuvre.

Associé à son fils dans cette noble et touchante entreprise, le duc de La Rochefoucauld ne la laissa pas périr sans le perdre. Par ses soins, plus de trois cents enfants furent admis chaque année à la Roche-Guyon.

«*Au milieu d'un air pur, de jardins spacieux, jouissant d'une saine nourriture, de soins infirmiers, ces pauvres petits se fortifient et reconquirent la vie un moment chancelante dans leurs corps étillés par la misère, les privations, un travail précocé.*» Des cours de charité les entourent d'une tendresse infatigable; de vieux soldats et d'instituteurs. L'instruction primaire est